Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212900401-20251216-20251216_14-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU CONQUET	
DATE DE CONVOCATION : Le 10 décembre 2025 **DATE D'AFFICHAGE :** Le 10 décembre 2025 **NOMBRE DE CONSEILLERS :** En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 22 **TRANSMIS A LA PREFECTURE LE :** 18 décembre 2025 **REÇU EN PREFECTURE LE :** 18 décembre 2025	***Le 16 décembre 2025*** *à 19h15 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MILIN, Maire.* *Etaient présents : tous les membres en exercice, sauf :* *E. CARRERE, pvr à E. RINNERT, Ch. VAN KESTEREN, pvr à F. BIZIEN, N. BRENGARTH TOUSCH, pvr à F. BIDAN, Ph. HAMON (arrive à 20h15).* *P-E. GUILHAUMON-LAPERNAT, absente et non représentée.* *T. STIENNE et A. HUELVAN sont désignés en tant que secrétaires de séance.*

DCM 20251216.14 – Recensement : recrutement et rémunération des agents recenseurs

Elue rapporteure : F. BIDAN, 1ère adjointe déléguée aux finances.
Question examinée et approuvée : en commission finances et administration générale le 9 décembre 2025.

Le recensement de la population est organisé en janvier et février prochain. A cette occasion, une équipe de huit recenseurs doit être recrutée.
Il convient d'autoriser ce recrutement sous forme de vacations et de prévoir leur rémunération, qui est le plus souvent calculée « à la tâche ».
Il est signalé que la commune bénéficie d'une dotation de l'INSEE de 5 647 €

Il est proposé d'utiliser la grille de rémunération suivante :

Bulletin individuel	1,47
Feuille de logement	1,1
formations	44
Tournée de reconnaissance	82,5
Borderau de district	16,5
Dossier d'adresses collectives	5,5
Indemnités de transport	110

Le Conseil municipal,

Sur proposition du Maire,
Ouï les exposés du Maire et de Françoise BIDAN, première adjointe déléguée aux finances,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis de la commission finances et administration générale formulé comme suite à sa réunion du 9 décembre 2025, ouverte à l'ensemble des élus intéressés,
Vu la note de synthèse adressée à tous les élus le 10 décembre 2025,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212900401-20251216-20251216_14-DE

Mandate le Maire pour recruter 8 vacataires pour assurer les opérations de recensement.
Dit que leur rémunération sera la suivante :

Bulletin individuel	1,47
Feuille de logement	1,1
formations	44
Tournée de reconnaissance	82,5
Borderau de district	16,5
Dossier d'adresses collectives	5,5
Indemnités de transport	110

L'indemnité de transport est entendue par district.

Fait au Conquet le 16 décembre 2025

Le Maire,

Jean-Luc MILIN

